CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Date maj : 22/10/2026
Code RNCP : 37872
Date d'enregistrement :15/06/2023
Certificateur: Ministère du travail, du plein Emploi et de l'Insertion
Domaine : Qualité Environnement Développement Durable

POLE FORMATION – FORMATIONS EN ALTERNANCE

TP - AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

VOTRE FUTUR METIER :

- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent de services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent machiniste
- Agent d'entretien polyvalent

Types de structures concernées :

- Milieu hospitalier
- Entreprise de propreté
- Collectivité territoriale
- Logements collectifs
- Agroalimentaire

Objectifs : aptitudes et compétences visées

- **Aptitudes :**

L'agent de propreté et d'hygiène contribue à préserver l'aspect propre et accueillant des lieux de vie et de travail des usagers, au confort des patients dans établissement de soins et à la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, laboratoires, etc …

- **Compétences :**

Le métier d'Agent de Propreté et d'Hygiène s'articule autour de 2 blocs de compétences :

- Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage
 Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

- **Méthodes mobilisées :** Une formation professionnelle, en alternance, qui privilégie l'approche métier. Apports théoriques, ressources documentaires, pédagogie active, cas pratiques, mise en situation, accompagnement individualisé, salles informatiques.

- **Modalités d'évaluation :** La certification repose sur une épreuve finale de Mise en Situation Professionnelle, la production d'un dossier professionnel, la réalisation d'évaluations passées en cours de formation complétées d'entretiens avec un jury professionnel.

Poursuite d'études, passerelles (Cf. RNCP) :

L'insertion professionnelle est l'objectif premier de cette formation. La suite d'études est toutefois envisageable vers une formation de niveau 4

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

• Tous les sites sont accessibles
• Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :
Public éligible au contrat d'alternance, demandeur d'emploi, salarié

Prérequis:
Tout public / Savoir lire, écrire, compter

Validation de la formation :
Titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène– Niveau 3
RNCP 37872
Certificateur : Ministère du travail, du plein Emploi et de l'Insertion.
Certification partielle possible, via une validation des certificats de compétences professionnelles (CCP)

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :
L'organisme certificateur est le Ministère du travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.
Faire une demande sur France VAE

Durée et rythme d'alternance :

- **Durée du contrat :** 12 mois
- **Temps en entreprise :** 3 ou 4 jours par semaine
- **Temps en centre :** 467 heures (soit 1 ou 2 jours par semaine)

Modalités et délai d'accès :

- **Modalités :** accès à la formation après validation des prérequis et/ou les autorisations du financeur, selon les conditions générales de vente

Examen du dossier de candidature / Entretien de motivation

- **Date de démarrage :** selon le calendrier disponible sur demande ;
- **Délai d'accès :** variable selon le délai d'acceptation du financeur concerné, les planifications pédagogiques
- **Inscription en ligne :**
 portailpedagogique.reunion.cci.fr
 Puis lien espace candidature

Tarifs :
Apprentissage et Professionnalisation: Formation gratuite pour l'apprenant, rémunération selon la réglementation en vigueur
Autre dispositif et employeurs: Nous contacter

Lieux et contacts : Filière tertiaire

Pôle Formation Nord – 12 rue Gabriel de Kerveguen
97490 Sainte Clotilde - 02 62 48 35 35 - 0262 48 35 05
cfanord@reunion.cci.fr

Pôle Formation SUD – 15 route de la balance
97410 Saint Pierre – 0262 96 96 96 - 0262 96 96 54
cfasud@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr

Région Réunion www.regionreunion.com
FRANCE compétences
POINT

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Date maj : 22/10/2026
Code RNCP : 37872
Date d'enregistrement :15/06/2023
Certificateur: Ministère du travail, du plein Emploi et de l'Insertion
Domaine : Qualité Environnement Développement Durable

POLE FORMATION – FORMATIONS EN ALTERNANCE

TP - AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE LA FORMATION

CCP 1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

CCP 2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

POINTS FORTS :
Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise
L'expertise CCI Réunion au service de votre parcours : 5 sites en alternance sur l'île, des formateurs sélectionnés, des outils pédagogiques innovants et des équipes engagées.

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Titre Professionnel Agent d'Hygiène et de Propreté
Titre niveau 3 – RNCP 37872

Cette grille de pratiques professionnelles a pour objectif :

Outil d'identification des missions en amont avec l'entreprise (à cocher)

Nom de l'entreprise : ……..

Bloc de compétences 1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

☐ Réaliser le nettoyage manuel de surfaces

A partir de la fiche de poste et des caractéristiques des locaux, réaliser la prestation de nettoyage manuel de surfaces dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène.
Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Appliquer les écogestes.
Organiser son intervention en fonction de l'occupation des locaux en veillant à la sécurité des usagers. Adopter une attitude discrète et polie en présence des usagers, limiter les nuisances et restituer les locaux dans leur agencement initial.
Préparer le chariot et doser les produits en fonction de l'intervention. Appliquer les modes opératoires des techniques en respectant les principes de base du nettoyage. Réaliser un dépoussiérage ou essuyage humide des surfaces, des objets meublants et du mobilier. Nettoyer ou nettoyer-désinfecter les points de contact. Dépoussiérer et laver les sols y compris par la méthode de pré imprégnation.
Contrôler visuellement le résultat de son intervention et l'améliorer si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention..

☐ Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées

A partir du mode opératoire, des caractéristiques des locaux et des principes de base du nettoyage, réaliser la prestation de nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène.
Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Appliquer les écogestes.
Organiser son intervention en fonction de l'occupation des locaux. Adopter une attitude discrète et polie en présence des usagers.
Préparer le matériel ou le chariot et doser les produits en fonction de l'intervention. Appliquer les modes opératoires des techniques en respectant les principes de base du nettoyage. Dépoussiérer les surfaces. Laver ou lessiver les parois, laver les vitres et les parois vitrées avec la méthode à la française, à l'américaine ou à l'aide d'une perche.
Contrôler visuellement le résultat de son intervention et l'améliorer si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention.

☐ Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires

A partir de la fiche de poste et des caractéristiques des locaux, organiser et réaliser la prestation de nettoyage des sanitaires dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté et d'hygiène.
Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels.

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Titre Professionnel Agent d'Hygiène et de Propreté
Titre niveau 3 – RNCP 37872

Appliquer les écogestes.
Préparer le chariot et doser les produits en fonction de l'intervention. Appliquer les modes opératoires des techniques en respectant les principes de base du nettoyage. Sécuriser le passage des usagers en balisant la zone d'intervention. Vérifier et réapprovisionner les consommables si nécessaire. Détartrer les toilettes. Nettoyer, détartrer, désinfecter les surfaces et les équipements sanitaires. Dépoussiérer et laver les sols y compris par la méthode de pré imprégnation.
Contrôler visuellement le résultat de son travail et ajuster son intervention si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention.

☐ Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

Afin d'atteindre une propreté visuelle et une réduction de la contamination biologique des surfaces, réaliser le bionettoyage des équipements, des surfaces et des locaux.
Selon l'établissement, organiser l'intervention en fonction du plan de nettoyage-désinfection, des protocoles et dans le respect des consignes.
Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels.
En présence d'usagers, adopter une attitude discrète et polie, leur signaler l'intervention et veiller à leur sécurité.
Préparer le matériel et les produits. Appliquer les techniques de bionettoyage des équipements, des surfaces et des locaux en respectant l'ordre des opérations du plan de nettoyage-désinfection ou du protocole.
Evacuer les déchets et les eaux usées en respectant les circuits.
Vérifier l'état du matériel, le nettoyer, le désinfecter et le ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention conformément aux procédures.

Bloc de compétences 2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

☐ Réaliser un nettoyage mécanisé

A partir du mode opératoire et des caractéristiques des locaux, organiser et réaliser la prestation de nettoyage mécanisé des sols dans le temps alloué afin de maintenir les locaux en état de propreté.
Tout au long de l'intervention, prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels.
Appliquer les écogestes requis pour le nettoyage mécanisé : respecter les circuits des eaux usées, économiser l'électricité, aérer, respecter le tri sélectif …
Adopter une attitude discrète et polie en présence des usagers, leur signaler l'intervention, veiller à leur sécurité et à limiter les nuisances.
Préparer le matériel, les accessoires et doser les produits en fonction de l'intervention.
Appliquer les modes opératoires des lavages mécanisés, de la spray méthode et du lustrage.
Contrôler visuellement le résultat de son intervention et l'améliorer si nécessaire. Vérifier l'état du matériel et des accessoires, les nettoyer et les ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention.

☐ Réaliser une remise en état mécanisée

A partir du mode opératoire et des caractéristiques des locaux, réaliser la prestation de remise en état des sols et des surfaces afin de les rénover. Organiser son intervention dans le temps alloué.
Tout au long de l'intervention prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels.
Appliquer les écogestes requis pour la remise en état mécanisée : respecter les circuits des eaux usées, économiser l'électricité, aérer, respecter le tri sélectif, …

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Titre Professionnel Agent d'Hygiène et de Propreté
Titre niveau 3 – RNCP 37872

Limiter les nuisances et restituer les locaux dans leur agencement initial.
Préparer le matériel, les accessoires et doser les produits en fonction de l'intervention. Appliquer les modes opératoires du récurage, des décapages et de la protection d'un sol, et des remises en état d'un revêtement textile.
Contrôler visuellement le résultat de l'intervention et l'améliorer si nécessaire. Vérifier l'état du matériel et des accessoires, les nettoyer et les ranger. Assurer la traçabilité de l'intervention.

Compétences transversales

☐ Organiser ses actions

A partir de la fiche de poste, des caractéristiques des locaux et des principes de base du nettoyage, réaliser la prestation de nettoyage dans le temps alloué. Selon les consignes organiser l'intervention en fonction de l'occupation des locaux, des tâches de nettoyage et du matériel disponible. Préparer les produits, le chariot et le matériel en fonction de l'intervention. Contrôler visuellement le résultat de son intervention et l'améliorer si nécessaire.

☐ Respecter des règles et des procédures

Tout au long de l'intervention respecter les règles d'hygiène et appliquer les mesures de prévention des risques professionnels. Selon l'établissement, organiser l'intervention en fonction du plan de nettoyage-désinfection, des protocoles et dans le respect des consignes. Appliquer les protocoles de bionettoyage. Appliquer les modes opératoires du nettoyage manuel, du nettoyage mécanisé et de la remise en état mécanisée. Evacuer les déchets et les eaux usées en respectant les circuits. Assurer la traçabilité de l'intervention conformément aux procédures.

Grille complétée le :

Par

☐ Le commercial

☐ L'entreprise

Lors échange téléphonique avec entreprise

Nom et prénom de l'interlocuteur en entreprise

Initiale Commercial (e) :

Signature interlocuteur en entreprise

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

PÔLE Formation - Filière Tertiaire Nord
Calendrier prévisionnel 2027-2028
Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène
Du 1er Mars 2027 au 29 Février 2028
469 heures de formation

décembre 26	janvier 27	février 27	mars 27	avril 27	mai 27	juin 27	juillet 27	août 27	septembre 27	octobre 27	nov-27	décembre 27	janvier 28	février 28
0	0	0	42	28	35	35	21	21	63	28	35	28	49	84

- Respect des obligations de la durée de formation - Art L6211-2 et L,6222-7-1 du code du travail (Formation en centre + E Formation + Action de Formation en Situation de Travail)
- L'apprenti restant sous sa responsabilité, l'employeur doit veiller à ce qu'il suive les cours dispensés (article L. 6223-3 et L. 6223-4 du code du Travail).
- La présence de l'apprenti au CFA étant obligatoire, l'employeur doit respecter l'emploi du temps et le calendrier de la formation -
- Les durées en CFA indiquées dans le présent calendrier sont à déduire de l'horaire hebdomadaire de travail de l'entreprise.

En Entreprise
Formation au centre
Semaine examen final

POINT
Région Réunion
FRANCE compétences

L'Employeur
"Lu et approuvé"

Date, signature et cachet de l'Entreprise

L'Apprenant
"Lu et approuvé"

Signature de l'apprenti ou du représentant légal si mineur